

Les prix affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.
Les honoraires de vente sont à la charge de l'acquéreur.

HONORAIRES DE VENTE

| PRIX DE VENTE | HONORAIRES TTC |
|-------------------------|----------------|
| Jusqu'à 50.000€ | 5 000 € TTC |
| De 50.001 à 125.000€ | 10 % |
| De 125.001 à 250.000€ | 8 % |
| De 250.001 à 500.000€ | 6 % |
| De 500.001 à 1 500 000€ | 5 % |
| A partir de 1 501 000 € | 4 % |

En cas de vente par délégation, les honoraires applicables sont ceux du mandat initial

HONORAIRES DE LOCATION

- **Appartements (locations nues ou meublées) :**
 - Honoraires d'entremise et de négociation : 1 mois de loyer ttc charges incluses à la charge exclusive du bailleur (moins 15€ ttc par m² de surface habitable).
 - Honoraires de visites, constitution des dossiers et rédaction du bail : 24€ ttc par m² de surface habitable partagés entre le locataire et le bailleur.
 - Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 6€ ttc par m² de surface habitable partagés entre le locataire et le bailleur.
- **Bail civil :**
 - Honoraires bailleur : un mois de loyer charges comprises / Honoraires locataire : un mois de loyer charges comprises.
- **Boutiques et murs commerciaux**
 - Honoraires de négociation et de rédaction de bail : 10 % ttc du loyer charges comprises de la 1ère période triennale de location à la charge exclusive du locataire.
- **Parkings :**
 - Honoraires de négociation et de rédaction de bail : 2 mois de loyer charges comprises partagés entre le bailleur et le locataire.
- **Honoraires état des lieux de sortie : 3€/m² à la charge du bailleur**

HONORAIRES DE GERANCE

- **Standard : 5,9% TTC** : Quittancement, avis de paiement, perception des loyers, relances, état des lieux entrée/sortie
- **Sérénité : 7,9% TTC** : Pack standard + exécution des travaux + aide à la déclaration annuelle des revenus immobiliers + règlement des charges de copropriété.

Garantie des loyers impayés 2,50 % TTC

- Assurance illimitée dans le temps des loyers impayés (plafond : 90 000 €)
- Prise en charge des frais de justice (plafond nous contacter)
- Assurance dégradations : 10 000 €
- > Aucune franchise, aucun délai de carence !
- *TVA à 20%

Services optionnels (si non inclus dans les packs)

- Aide à la déclaration des revenus fonciers : 49 € ttc
- Estimation patrimoniale : 199 € ttc
- Suivi des sinistres : vacation horaire : 50€/h
- Paiement des charges de copropriété : 30 €/appel de fond
- Suivi des travaux de rénovation : 50€/h